

## **Cadre juridique et éthique pour la pratique clinique et l'exercice professionnel**

code DUP

**2 jours de formation**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante: ACTIONS DE FORMATION

### **Public professionnel et pré-requis**

Cette formation s'adresse à tous les psychologues, quels que soient leur lieu et leur mode d'exercice, qui souhaitent enrichir leur pratique en s'appuyant sur l'outil essentiel et précieux qu'est le droit, et en référence à l'éthique professionnelle.

**Pré-requis** : avoir le titre de psychologue (décret n°90-255 du 22 mars 1990) ou être étudiant en master 2, ou doctorant.

### **Programme général**

Le programme prévu présente et explique, de manière concrète, les règles juridiques et le fonctionnement de la justice, dans un langage conceptuel accessible. La/le psychologue apprend « à s'en servir ». La formation aborde la plupart des situations auxquelles la/le psychologue se trouve confronté(e), et répond aux nombreuses questions qui se posent dans l'exercice professionnel et clinique.

- ✓ Le psychologue et ses responsabilités (morale, civile, pénale, disciplinaire, etc.)
- ✓ Le psychologue et ses écrits (notes, rapports, informations préoccupantes, signalement, etc.)
- ✓ Le respect de la vie privée, la discrétion, la confidentialité et le secret professionnel
- ✓ Le psychologue, la famille et l'autorité parentale (autorisations, parents divorcés, etc.)
- ✓ Le psychologue, la protection de l'enfance et des personnes vulnérables
- ✓ Le psychologue et les violences intrafamiliales (dites « conjugales »)

Cette session repose en grande partie sur le contenu de l'aide-mémoire *Droit à l'usage des psychologues* (Dunod, 2019) de Mélanie Dupont et Pierre-Brice Lebrun.

### **Méthodes, supports et moyens pédagogiques**

Méthode magistrale de transmission, méthode démonstrative de participation, et méthode interactive en alternance, avec échanges et ateliers ; présentation et travail sur l'échelle Vineland-II et les documents ; support powerpoint ; dossiers, situations et études de cas juridiques ou de jurisprudence.

Documents, articles et bibliographie version papier et/ou numérique (clé usb, DropBox dédiée et /ou envoi avec WeTransfer).

L'ouvrage *Droit à l'usage des psychologues* (Dunod, 2019) de Mélanie Dupont et Pierre-Brice Lebrun est fourni et remis aux participants dès le début de la formation.

### **Objectifs de la formation et compétences visées à l'issue de la session**

A l'issue de la formation, le participant aura acquis des compétences pour :

- Comprendre l'organisation du droit et de la justice
- Acquérir les bons réflexes juridiques pour se poser les bonnes questions au bon moment (et savoir trouver les réponses)

- Appréhender le cadre légal de la responsabilité pour mieux repérer les risques réellement encourus, s'en protéger correctement pour travailler plus sereinement
- Assimiler le cadre légal du respect de la vie privée, de la discrétion, de la confidentialité et du secret professionnel pour mieux respecter les droits (des patients, des clients, des mineurs, des usagers, etc.)
- Acquérir les outils indispensables pour agir (informations préoccupantes, signalement, dépôt de plainte, requêtes, etc.)

**Modalités d'évaluation des acquis** : questionnaire d'évaluation des acquis.

**Moyens permettent de suivre la réalisation de l'action** : feuille d'émargements signée à la demi-journée par le participant et le formateur

**Certificat de réalisation** remis à l'employeur et **Attestation de compétence** remise au stagiaire valideront la formation. Un **suivi de post-formation** sera réalisé durant une période de 3 à 6 mois afin de s'assurer de la bonne mise en pratique et transférabilité des compétences acquises.

## Formatrice

### Responsable de la session et formatrice :

**Mélanie Dupont**, psychologue, docteur en psychologie, Unité Médico-Judiciaire de l'Hôtel Dieu (APHP – Paris), présidente de l'association Centre de Victimologie pour Mineurs, présidente de l'Association des psychologues de médecine légale ; auteur de *Droit à l'usage des psychologues*, avec Pierre-Brice Lebrun, (Dunod, 2019)

## PROGRAMME DÉROULEMENT en présentiel

Horaires	Demi-journée 1	Demi-journée 3
9 h          12 h 30	Accueil, présentation et programme <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Les premiers pas au pays du droit</i></li> <li>✓ <i>Le cadre légal de la responsabilité</i></li> <li>✓ <i>La responsabilité des mineurs et de leurs parents</i></li> <li>✓ <i>Les droits et les devoirs, les obligations et les interdictions</i></li> <li>✓ <i>La responsabilité morale, éthique et déontologique des professionnels</i></li> <li>✓ <i>La responsabilité liée aux écrits</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>L'autorité parentale</i></li> <li>✓ <i>Les autorisations et décharges diverses (soin, prise en charge)</i></li> <li>✓ <i>Le cas particulier des parents divorcés, non mariés, séparés, des familles recomposées</i></li> <li>✓ <i>Les actes usuels et les droits du mineur (santé, sexualité, etc.)</i></li> <li>✓ <i>La protection de l'enfance</i></li> <li>✓ <i>Le signalement et l'information préoccupante</i></li> </ul>
Horaires	Demi-journée 2	Demi-journée 4
13 h 30          17 h 00	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>Le droit au respect de la vie privée</i></li> <li>✓ <i>Le secret professionnel</i></li> <li>✓ <i>La levée du secret et l'obligation de signaler</i></li> <li>✓ <i>La discrétion et la confidentialité</i></li> <li>✓ <i>Le partage d'information et le travail en partenariat</i></li> <li>✓ <i>Le contenu, la transmission et la conservation des écrits professionnels</i></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <i>La vulnérabilité et la protection des personnes vulnérables</i></li> <li>✓ <i>Les violences intrafamiliales et les outils juridiques pour y répondre (dépôt de plainte, certificats, etc.)</i></li> </ul> <p style="text-align: center;">Evaluation de la formation et des acquis</p>

.../...

## PROGRAMME DÉROULEMENT en distanciel

Même programme, même formatrice, mêmes objectifs qu'en présentiel

### DATES des sessions

Lieu : à distance (visio-conférence en direct)

En distanciel : 17 et 18 novembre 2022

*\*Forum 104, 104 rue de Vaugirard 75006 Paris*

**Tarifs (en TTC)** Formation 2 jours = 14 heures

**Dossier formation continue ou prise en charge par l'employeur** : 450 €

**Inscription en individuel** : 380 € **Spécial étudiant** moins de 27 ans : 190 €

Une fois votre inscription réalisée, une confirmation vous sera envoyée dans un délai de 48h ouvrées.

Cette session peut faire l'objet d'adaptations spécifiques pour les stagiaires en situation de handicap. Pour toute demande, merci de contacter notre référent handicap, Mr Voyazopoulos, à l'adresse suivante : [contact@apea.org](mailto:contact@apea.org).

Règlement intérieur disponible sur simple demande.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante: ACTIONS DE FORMATION



### Formation intra sur demande